

COMMISSION URBANISME/ÉCOLOGIE

Cette commission, mise en place par délibération du conseil municipal, se voit chargée d'étudier le visage urbanistique et environnemental de notre village.

Peut être plus que dans les autres commissions, une communication forte avec les habitants est primordiale pour que nos propositions, validées par les élus, soient comprises et acceptées par les "HOLTZEMER".

Pendant ce premier semestre d'activité, différents points ont été mis à l'étude.

URBANISME :

PROTECTION DU PATRIMOINE BATI REMARQUABLE ANCIEN

Ce patrimoine composé de 31 maisons d'habitation alsaciennes en pans de bois d'avant 1900 R+1 + Comble ; 6 petites maisons d'habitation en pans de bois et annexes agricoles d'avant 1900 R+ Combles ainsi que de quelques éléments remarquables de bâti ancien a été identifié par la commission en collaboration avec l'ADEUS. Nous allons maintenant étudier par quelles mesures ce patrimoine peut être protégé par de nouvelles dispositions réglementaires à inscrire dans le PLU de Holtzheim. Les éventuelles aides pour rendre plus facile l'entretien et la valorisation de ce patrimoine sont également en cours d'étude. Le moment venu une réunion publique sera organisée pour expliquer ces mesures et échanger les points de vue avec les propriétaires concernés.

(*PLU : plan local d'urbanisme ;)

(*ADEUS : agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise)



Un portail comme il ne s'en fera plus

ENVIRONNEMENT

L'empreinte écologique de notre société étouffe la terre :

- Le climat : effet de serre, réchauffement climatique, trou d'ozone.
- Les ressources énergétiques s'épuisent : pétrole, gaz, minerais, raréfaction de l'eau, qualité de l'eau qui se dégrade, sols malades car surexploités, tassés, pauvres.
- La bio diversité est menacée : Les abeilles se meurent, les océans se dépeuplent, les espèces animales disparaissent.

La protection de notre environnement est URGENTE et nous appartient. Les solutions ne sont pas exclusivement

nationales ou régionales. C'est bien localement au niveau de chacun d'entre nous que les causes de ce dérèglement doivent être étudiées ; les solutions trouvées et les comportements changés.

LA COMMUNE SE DOIT D'ETRE UN EXEMPLE afin de pouvoir accompagner ses habitants désireux d'inverser cet emballement.

- 2 sujets sont en cours d'étude :

AUDIT THERMIQUE de l'ensemble des bâtiments publics : en cours. Ses objectifs :

- Baisser les dépenses énergétiques ;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- **ÉLIMINATION PROGRESSIVE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES**: 1g de matière active est suffisante pour polluer un cours d'eau de 1m de largeur et de profondeur et 10km de longueur.
- Strasbourg et la CUS ont utilisé en 2007 près de 850g de matière active de produits phyto soit suffisamment pour polluer un cours d'eau de 20m de large, 1m de profondeur et 425km de long !!!
- 36 % de la surface de la nappe phréatique de la plaine d'Alsace n'est plus apte à fournir de l'eau potable sans traitement.
- La pollution ne s'arrête pas seulement à l'eau mais l'exposition chronique aux phytos a des effets sur la santé : cancer, infertilité...

Où se trouve la pertinence d'un traitement phytosanitaire en sachant que des alternatives existent ?

En collaboration avec FREDON Alsace les élus ont décidé la mise en place d'un plan de désherbage communal et de gestion différenciée des espaces publics.

(FREDON ALSACE : fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles d'Alsace)

Les étapes :

- Été 2009 : Inventaire, classification des espaces verts, élaboration du cahier des charges, formation des agents communaux ;
- 2010 : Plan de désherbage constitué, Techniques alternatives en application, suivi d'un an par FREDON Alsace.

D'autres sujets seront étudiés par notre commission, et toute nouvelle idée est la bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter (www.holtzheim.fr).



Une maison restaurée avec goût et respect de l'architecture